

**Renseignements concernant l'inscription
à la MAITRISE de SCIENCES de GESTION (MSG)
à la MAITRISE des SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLE et FINANCIERE
MSTCF) pour la rentrée 2005-2006**

Ces formations s'adressent à des titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle (L2 Economie et Gestion, AES, Droit, DUT, BTS) ou de tout diplôme français ou étranger, sous réserve de l'obtention d'une équivalence avec un L2 par commission de dispense de titre

➤ **L'entrée à la MSG** est subordonnée à l'obtention du Certificat Préparatoire aux Etudes de Gestion (CPEG), au terme des épreuves suivantes :

- Deux épreuves d'admissibilité en Juin communes à l'ensemble des MSG de France (épreuve MESSAGE) ; une épreuve de synthèse sur la base d'un QCM (durée 3 heures) et une épreuve de langue (anglais, allemand ou espagnol : durée 30 minutes).
- Un entretien en Juillet, pour les candidats admissibles.

➤ **L'entrée à la MSTCF** est subordonnée à l'obtention du Certificat Préparatoire aux Etudes de Gestion (CPEG), au terme des épreuves suivantes :

- Deux épreuves d'admissibilité en Juin communes à l'ensemble des MSTCF de France (épreuve MESSAGE) ; une épreuve de synthèse sur la base d'un QCM (durée 3 heures) et une épreuve de langue (anglais, allemand ou espagnol : durée 30 minutes).
- Un test écrit supplémentaire de 30 minutes en comptabilité (l'admissibilité se décide sur la base du concours MESSAGE et de l'épreuve de langue).
- Un entretien en Juillet, pour les candidats admissibles (l'épreuve de comptabilité sera prise en compte pour l'admission).

A côté de tests de pures connaissances, le contenu des épreuves MESSAGE reconnaît une place prépondérante à la culture générale managériale, économique et sociale, ainsi qu'à la capacité d'analyse et de raisonnement.

L'inscription aux épreuves MESSAGE s'effectuera entre le 07 Mars 2005 et le 16 Mai 2005 à minuit par Internet (<http://www.msgfrance.org>) et sur dossier papier à demander dans chaque Université de votre choix. Il est possible de postuler à l'entrée dans plusieurs MSG et MSTCF simultanément.

Pour recevoir le dossier de candidature* (à partir de la mi-mars et le 23 mai au plus tard) ainsi que le guide pratique comportant tous les renseignements nécessaires à l'inscription aux épreuves MESSAGE, en vue de l'admission en première année de M.S.G et/ou de la MSTCF., vous voudrez bien adresser un courrier à la :

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION - Secrétariat MSG/MSTCF
Chemin de la Censive du Tertre - BP 52231 - 44 322 NANTES Cedex 3

ainsi qu'une enveloppe à votre adresse (format 21x29.7) affranchie à 1 € 98.

- il faut un dossier dans chaque centre postulant

Le montant des frais de dossiers pour l'Université de Nantes s'élève à : (décision du 10.02.05)

- pour une inscription à un seul concours 45 euro ou 15 euro pour les boursiers,
- pour une inscription à deux concours 60 euro ou 20 euro pour les boursiers.

Le CONCOURS MESSAGE aura lieu : MERCREDI 15 JUIN 2005 de 14h à 17h 30.

Secrétariat L3 GESTION
G. GARDIN

P.S : vous aurez la possibilité de télécharger le dossier de candidature sur le web à compter du 1^{er} avril à l'adresse suivante : www.univ-nantes.fr

INFORMATION : Portes Ouvertes de la faculté le 12 mars 2005 (programme sur www.univ-nantes.fr)

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS ETRANGERS

Les étudiants étrangers résidant actuellement en France peuvent s'inscrire au **Certificat Préparatoire aux Etudes de Gestion (C.P.E.G.)** ¹ en vue de leur entrée dans la Filière Gestion - **Licence /Maîtrise de Sciences de Gestion** et/ou au **Certificat Préparatoire à Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (C.P.M.S.T.C.F.)** en vue de leur entrée dans la Filière Comptabilité - **Licence de Comptabilité/M.S.T.C.F. (ou diplôme équivalent)**² dans les mêmes conditions que tous les étudiants français.

En revanche, nous sommes au regret de ne pouvoir accéder aux demandes des étudiants étrangers ne résidant pas en France.

En effet pour des raisons d'organisation et de logistique, nous sommes dans l'impossibilité d'organiser les épreuves dans les pays demandeurs.

Par ailleurs, les délais liés aux convocations et aux résultats ne nous permettent pas, compte tenu du calendrier, de proposer à ces étudiants le passage des épreuves en France.

¹ Certificat indispensable à l'entrée en MSG.

² Certificat indispensable à l'entrée en M.S.T.C.F.